



Payzac INFOS

Bulletin Municipal

JUIN 2019

Le mot du maire -

Après un hiver trop doux et un printemps plutôt frais, l'été arrive...espérons qu'il ne soit pas trop caniculaire. On peut souhaiter, cependant, que ceux qui ont besoin de soleil soient satisfaits et que ceux qui préfèrent l'ombre puissent en bénéficier autant que nécessaire.

Les enfants des écoles sont impatients d'être en vacances, les professionnels du tourisme attendent de pied ferme les estivants, les organisateurs de manifestations culturelles et festives peaufinent leur programmation...nos agriculteurs continuent leur dur labeur et bien des grands-parents préparent l'arrivée de leurs petits-enfants.

Pendant cette période, l'équipe municipale et le personnel communal ne vont pas vraiment lever le pied et resteront mobilisés sur les divers dossiers et chantiers en cours, au service des habitants de Payzac.

Que ces semaines d'été vous soient profitables : repos et retrouvailles pour les uns, succès et rétribution pour ceux dont c'est la période de pleine activité.

Bon été à toutes et tous.

François Coulange

PLUi

Lors de sa réunion du 28 mai, le Conseil communautaire du Pays Beaume-Drobie a entériné le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. L'enquête publique, qui doit suivre, se déroulera aux mois d'octobre et novembre. Chaque personne intéressée pourra rencontrer le commissaire-enquêteur au moment de ses permanences. Les dates de celles-ci seront communiquées par voie d'affichage.

En principe, le PLUi sera applicable à la fin de l'année ou au tout début de l'année prochaine.

L'ensemble du dossier est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes.

Site Patrimonial Remarquable (anciennement AVAP)

Au cours de la même séance, le Conseil communautaire du Pays Beaume-Drobie a avalisé le règlement de protection de l'architecture de la commune de Payzac. Dorénavant, tous les projets de constructions nouvelles ou de modifications devront être conformes au règlement spécifique qui les concernera directement et recevoir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le dossier peut être consulté en mairie, mais aussi sur le site internet de la Communauté de communes.

Toit de la salle de la Blache

Le toit de notre salle communale avait bien besoin d'être repris et l'isolation améliorée. C'est l'entreprise Perrin de Brès qui a été retenue pour ce chantier. Les travaux ont été réalisés fin mai-début juin.

Appartements au 1^{er} étage de la mairie

Suite au déménagement des classes dans les nouveaux locaux scolaires, le premier étage du bâtiment de la mairie a fait l'objet d'une importante rénovation. Deux appartements ont été refaits (peintures, plomberie, électricité...) et sont loués à partir du mois de juin.

Communauté de Communes : réunion publique

Le 14 mai, le président, les vice-présidents et le directeur de la Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie sont venus, salle de la Blache, répondre aux interrogations des citoyens sur les compétences de la collectivité qui regroupe ses 19 communes. Une cinquantaine de personnes a assisté à la présentation des différents services et des actions engagées par la Communauté ; les participants ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient et les échanges ont été circonstanciés.

Pendant le verre de l'amitié, la discussion a perduré pendant un long moment.

Assainissement collectif : réunion publique

Le 22 mai, une réunion publique a eu lieu sur ce sujet, principalement à l'intention des habitants des quartiers du Girbon, du Mazert et des Salles, qui ont été invités individuellement.

Les projets de raccordement du quartier du Mazert à la station du Girbon et la réfection de la station des Salles ont été présentés, avec le concours des représentants du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes (SISPEC). A partir du 1^{er} juillet, c'est, en effet, à ce syndicat que la commune confie la gestion de l'assainissement collectif, à l'instar des autres communes adhérentes au syndicat.

Les travaux de raccordement du quartier du Mazert à la station du Girbon devraient commencer dans les mois qui viennent. Les travaux de la station des Salles sont prévus pour 2020.

Commerce multi-services : réunion publique

Le projet de Julie et Victorin Martin avance. En lien avec la municipalité, ils souhaitent organiser une réunion publique pour se faire connaître et recueillir l'avis et les souhaits de leurs futurs clients. La date de cette réunion n'est pas encore arrêtée. Elle dépendra de l'avancement des travaux engagés sur l'immeuble dont ils font l'acquisition au quartier du Mazert et aussi de la disponibilité de nos futurs commerçants. Elle pourrait avoir lieu avant la fin du mois d'août.

Aire de ramassage des déchets ménagers

Dans le cadre d'une convention de maîtrise d'œuvre entre la Commune et le Département, il est envisagé l'aménagement d'une aire pour le ramassage des déchets ménagers avec différents bacs, ainsi qu'une réserve d'eau de 60 m³ pour la défense contre l'incendie.

Cette aire est située sur une parcelle, propriété de la commune, en bordure de la RD 207, au lieu-dit la Croix de l'Elze.

Ces travaux sont prévus à partir du mois de septembre prochain; ils le sont dans un objectif de réorganisation du ramassage collectif qui se concentrera sur 4 points de stockage : outre celui prévu, route de Brès à la Croix de l'Elze ; place de la Blache ; route de Lablachère aux Plantades ; au pont de saint Genest, route de Sarremejeanne.

Voirie

La fin des travaux de la troisième et dernière tranche de la route du Bosc est prévue pour le mois de septembre.

La première tranche des travaux sur la route du Vivier à Brès a été effectuée au mois de mai. L'ensemble de ce chantier devrait être achevé en 2020.

Dates à retenir

- *Mardi 18 juin* : Sortie aux Baux de Provence organisée par les Seniors des Faïsses
- *Vendredi 21 juin* : Passage de la course cycliste " l'Ardéchoise" à Brès
- *Samedi 22 juin* : en après-midi : Fête de fin d'année organisée par l'Association des Parents d'Elèves
- *Samedi 22 juin* : en soirée : Feu de la Saint Jean organisé par le Comité d'Animation avec barbecue participatif
- *Samedi 29 juin* : Théâtre avec la Compagnie de l'Yerre
- *Samedi 6 juillet* : "Nuit des églises" ouverture de l'église de Payzac en après-midi et soirée sur fond musical
- *Mercredi 17 juillet* : Théâtre devant l'église : "Les 7 nains, quelques autres et Blanche-Neige" avec la troupe des "Fous sans blanc"
- *Dimanche 28 juillet* : apéritif et vente des gâteaux au profit des Seniors des Faïsses sur le marché
- *Lundi 29 juillet* : Concert organisé par le Comité d'Animation devant l'église
- *Mardi 6 août* : Concert à l'église St Pierre-aux-liens – "Xinarca" – musique et chants traditionnels corses
- *Mercredi 15 août* : Vide-greniers à Brès
- *Mardi 20 août* à 18h : Concert avec "Orféo di Cracovia" à l'église St Pierre-aux-liens - Bach, Händel, Telemann - flûte à bec, clavecin, violoncelle
- *Vendredi 24 août* : Cinéma sous les étoiles
- *En octobre* (date à confirmer) Concert avec M. Bertrand – organisé par le Comité d'Animation
- *Jeudi 31 octobre* : Castagnade à Brès
- *Samedi 9 novembre* : Concert avec Gérard Morel – salle de la Blache

- Tout au long de l'été, l'église de Payzac sera ouverte à la visite le samedi de 16h à 19h et le dimanche de 10h à 12h et de 16h à 19h.
- Le marché des producteurs se tiendra, comme les années précédentes, sous les châtaigniers, au quartier du Mazert, le dimanche matin, à partir du 30 juin.
- Expositions : - Peintures et objet d'art – "Le Garage" – quartier du Quillard
- Traces de dinosaures – quartier Chazalet